

Le 15 mai 2015

[Traduction]

Corporate Research Associates

M. Fitch : Nous savons tous que CRA, soit Corporate Research Associates, sonde tous les trimestres l'opinion des gens du Canada atlantique sur des thèmes comme la politique, l'économie et tout autre enjeu social pertinent et qu'une grande partie des renseignements est présentée aux abonnés dans un rapport. Les abonnés peuvent soumettre leurs propres questions s'ils le veulent. Je me demande si le premier ministre préciserait quels services il reçoit de Corporate Research Associates.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Personnellement, je ne reçois aucun service de la compagnie en question. Il est incroyablement étrange d'entendre ce que nous dit l'opposition aujourd'hui.

[Traduction]

Je ne comprends pas pourquoi on se sert de l'Assemblée législative pour parler de CRA. En tant que province, nous avons des défis très importants à relever. Nous sommes déterminés à créer des emplois, et nous sommes déterminés à assainir nos finances de façon à nous permettre de fournir de solides programmes sociaux — en matière de soins de santé, de soins aux personnes âgées, de services de garderie, d'éducation et bien d'autres — pour des années à venir.

Malheureusement, les parlementaires du côté de l'opposition sèment la peur. Ils le font encore aujourd'hui et ils l'ont fait hier.

[Original]

Hier, la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre a dit que, lorsque les gens du Nouveau-Brunswick prendront leur retraite, le gouvernement va prendre leur argent. C'est incroyable d'entendre les parlementaires du côté de l'opposition dire de telles choses.

[Traduction]

Nous savons que notre politique est progressive. Il s'agit d'une politique qui permettra vraiment de mettre de l'argent dans les poches des personnes qui en ont le plus besoin en ce qui concerne les soins aux personnes âgées, et nous en sommes fiers.

M. Fitch : Le premier ministre s'est peut-être senti personnellement visé par la question lorsque j'ai dit qu'il recevait le service en question. Je vais la reformuler et je vais donner au premier



ministre la possibilité de réfléchir quelque peu à sa réponse. Est-ce que le premier ministre, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif... Parmi les bureaux ou les domaines au sein desquels le premier ministre joue un rôle, y en a-t-il qui reçoivent des services de Corporate Research Associates?

L'hon. M. Gallant : Pas à ma connaissance, mais je tiens à dire que le député d'en face vient de nommer un grand nombre de ministères. Je suis certain qu'il peut faire une demande d'accès à l'information et obtenir des renseignements à cet égard, mais, si ces ministères reçoivent les services en question, je ne suis pas au courant et je ne l'ai pas demandé. Si cela se produit au sein du gouvernement, je ne suis pas au courant.

Encore une fois, je suis déconcerté par les questions des parlementaires du côté de l'opposition. Je ne comprends pas pourquoi ils passent leurs journées à semer la peur et à dire aux gens du Nouveau-Brunswick que les choses vont mal alors que nous ne ménageons aucun effort pour surmonter nos défis. Ils ont agi de la même façon en ce qui concerne les modifications apportées au Règlement de l'Assemblée législative. Jour après jour, ils ont tenu des propos alarmistes en disant que le ciel allait nous tomber sur la tête et que les modifications que nous apportions au Règlement étaient une atteinte à la démocratie. Tout ce qui s'est produit, c'est que nous sommes en fait plus efficaces et plus transparents en tant qu'Assemblée législative. Les gens savent exactement quand a lieu la période des questions, et nos messages de condoléances et de félicitations sont prononcés à la fin de la séance. Les parlementaires d'en face ont pourtant semé la peur, comme ils l'ont fait dans le cas de chaque politique que nous avons élaborée et de chaque décision que nous avons prise depuis que nous sommes au pouvoir.

M. Fitch : Je vais peut-être aider le premier ministre en lui mentionnant une date précise. En faisant une demande au titre de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, j'ai obtenu un courriel qui indique que le premier ministre a eu le 20 janvier une réunion avec Don Mills, associé au sein de Corporate Research Associates. Selon le courriel, les abonnés reçoivent les services suivants : les rapports trimestriels, l'accès aux sondages à un tarif réduit, l'accès à plus de 25 ans de données, des exposés concernant l'état de la région présentés par Don Mills ou Margaret Brigley sur le Web et sur demande ainsi que des exposés en personne au besoin.

Ainsi, selon ce courriel, le premier ministre et son caucus ont eu le 20 janvier une réunion avec Don Mills. Le premier ministre aimerait-il reformuler ses propos avant que nous passions à autre chose aujourd'hui et nous dira-t-il si lui ou le Bureau du Conseil exécutif reçoit les résultats de la recherche menée par Don Mills ou CRA?

[Original]

L'hon. M. Gallant : La réponse est encore la même : Je ne suis pas au courant. En effet, à un moment donné, Don Mills est venu nous voir, mais je n'étais pas disponible à ce moment-là pour le rencontrer. Je ne peux pas me souvenir si c'était la fois dont vous parlez ; par contre, je peux vous dire qu'il arrive que je rencontre Don Mills. Je l'ai vu il y a quelque mois de cela, il me



semble. À vrai dire, je ne me souviens plus où c'était. Franchement, je ne comprends aucunement en quoi cela dérange l'opposition.

[Traduction]

Je ne comprends vraiment pas ce que fait l'opposition. Je pense que les parlementaires du côté de l'opposition s'ennuient tant d'être au pouvoir qu'ils veulent faire partie de nos équipes chargées des communications, de la planification et de la correspondance. Entre-temps, alors qu'ils s'intéressent aux relations publiques, aux personnes qui participent aux séances photos et à celles qui sont invitées aux annonces, nous mettrons l'accent sur la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick. Comme mon collègue du comté de Charlotte l'a dit, nous faisons du bon travail jusqu'à présent. L'économie a généré 2 500 emplois depuis que nous avons été assermentés, et nous poursuivrons notre lancée.

M. Fitch : Je répète que j'ai en main un courriel dont le contenu diffère de la version que le premier ministre donne.

Je vais vous dire pourquoi la question est importante, et le tout renvoie à... Oui, nous prendrions des décisions différentes de celles du gouvernement actuel et nous ne toucherions pas aux actifs des personnes âgées comme le fait le gouvernement actuel. Le tout renvoie effectivement aux activités de la semaine. Depuis six mois, nous n'avons vu pratiquement aucune annonce concernant des emplois ou des projets d'immobilisations, puis, tout à coup, nous voyons cette semaine des annonces qui représentent plus de 100 millions de dollars — et la semaine n'est pas encore finie.

Nous savons que CRA travaille sur le terrain et appelle des gens pour leur demander : Que pensez-vous du travail que fait le gouvernement? Ces derniers temps, nous constatons que les tribunes sont remplies de personnes qui ont honte du gouvernement et soutiennent que celui-ci devrait annuler certaines de ses décisions parce qu'elles nuisent aux personnes âgées, aux exploitants de garderie et aux étudiants.

Encore une fois, le premier ministre admettra-t-il que Don Mills et CRA lui conseillent d'être sur le terrain aujourd'hui?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Je n'admettrai rien de tel, car ce n'est certainement pas le cas. Je ne peux même pas me rappeler la dernière fois que j'ai parlé à Don Mills. Le fait que l'opposition veuille poser des questions à l'Assemblée législative afin de tenter de discréditer Don Mills me déconcerte. Je ne comprends simplement pas.

Parallèlement, nous sommes déterminés à créer des emplois, ce qui est, selon nous, la priorité des gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes déterminés à assainir nos finances d'une manière progressive. Malgré tout, les parlementaires du côté de l'opposition sèment la peur alors qu'ils



savent très bien qu'il s'agit d'une bonne politique — ils le savent. Le député de Moncton-Nord-Ouest a dit à notre ministre qu'il s'agissait d'une bonne politique. Il n'a pas posé de questions pendant l'étude des prévisions budgétaires. Je suppose que c'est parce qu'il pense qu'il s'agit d'une bonne politique ; alors, pourquoi ne dit-il pas à ses collègues que nous prenons les bonnes décisions, que nous mettons nos finances sur la bonne voie et que nous misons sur les bonnes mesures, comme la création d'emplois et l'assurance d'avoir une province progressive qui renforcera le tissu social pour tous?

M. Fitch : Les mesures que prend le premier ministre relativement aux personnes âgées, aux étudiants et à bien d'autres personnes n'ont rien de progressif. Ces derniers temps, nous avons constaté que les tribunes étaient remplies de personnes âgées, d'étudiants, d'agriculteurs, de membres du SCFP et d'exploitants de garderie. Le premier ministre actuel prend des décisions qui déchirent la province. Voilà pourquoi nous prendrions de meilleures décisions si nous étions de l'autre côté. Je le sais fort bien.

Quand le premier ministre a rempli le calendrier d'annonces cette semaine, c'était pour atténuer les effets négatifs des décisions que le gouvernement actuel a prises au cours des sept derniers mois de son mandat. Nous observons des enjeux qui reviennent sans cesse et le même type de processus décisionnel.

Le premier ministre a-t-il su quelle était la popularité dans les sondages de la promesse brisée envers les personnes âgées et de la ponction de leurs actifs? Les annonces faites jusqu'à maintenant contrebalanceront-elles le tout? Combien la ponction des actifs des personnes âgées coûtera-t-elle en popularité au premier ministre?

L'hon. M. Gallant : La journée passe lentement, aujourd'hui. Tout d'abord, non, je n'ai pas parlé à Don Mills depuis un bon bout de temps. Je ne peux pas me rappeler la dernière fois que je lui ai parlé, mais je le connais et je le vois de temps à autre à l'occasion d'activités.

Les gens d'en face disent que nous ne sommes pas progressifs. À vrai dire, nous sommes très progressifs. Nous accordons plus d'argent aux personnes âgées qui en ont le plus besoin, c'est plus d'argent dans leurs poches. Nous augmentons aussi les impôts des mieux nantis. La tranche de 1 % de la population se verra demander de payer un peu plus — voilà une politique extrêmement progressive.

En outre, nous avons augmenté le salaire minimum. Il s'agit d'une mesure très progressive. Elle permet d'aider les personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts. Les gens — de braves et honnêtes gens — travaillent fort pour gagner leur vie et avoir une bonne qualité de vie. Nous les avons aidés un peu en augmentant le salaire minimum.

Ce qui est déconcertant, encore une fois, c'est que l'opposition s'oppose à ce que nous augmentions les impôts des mieux nantis, s'oppose à ce que nous accordions plus d'argent aux personnes âgées — à celles qui en ont le plus besoin — et s'oppose à ce que nous augmentions le salaire minimum.



M. Fitch : Ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui s'opposent aux décisions que prend le gouvernement actuel. C'est l'opposition qui donne une voix à ces gens à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Voilà à qui nous donnons une voix.

Encore une fois, nous examinons les décisions prises par le gouvernement actuel et leurs résultats. En raison des agissements des gens d'en face, les tribunes sont remplies de personnes âgées, de responsables de garderie et d'étudiants. Il s'agit de certaines des personnes les plus vulnérables de la province.

Je pose la question suivante au premier ministre : Dans le courriel que nous avons reçu conformément à la *Loi sur le droit à l'information*... Si le gouvernement est tellement transparent et tourné vers l'avenir, pourquoi avons-nous dû faire une demande d'accès à l'information pour obtenir les renseignements? Selon le courriel, le premier ministre et le caucus se sont réunis le 20 janvier. Si le premier ministre ne s'en souvient pas, pourquoi ne prend-il pas le temps de demander à certains membres de son caucus s'ils se rappellent avoir eu une réunion le 20 janvier?

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, j'ai répondu à la question de façon spécifique. J'ai dit que la journée dont parle le chef de l'opposition est celle au cours de laquelle M. Mills est venu, mais que je n'étais pas présent. Je ne sais pas quoi d'autre vous dire. Nous pouvons vous rencontrer par après pour parler de mon horaire, des plans en matière de communications ou de qui sera dans les photos lorsque nous ferons des annonces, si ce sont des choses comme celles-là qui préoccupent le chef de l'opposition.

[Traduction]

Malheureusement, je pense que ce qui compte vraiment pour les parlementaires du côté de l'opposition, ce sont eux-mêmes. Tout ce que nous avons entendu de leur part, c'est qu'ils vont réparer les dégâts et qu'ils ont le droit de gouverner au Nouveau-Brunswick. Nous avons entendu le chef de l'opposition tenir les propos suivants : Nous pouvons faire mieux. Nous les avons aussi entendus dire qu'ils répareraient tous les dégâts et qu'ils étaient la voix des gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Lorsqu'on est élu et qu'on a le privilège de siéger ici, on ne le fait pas pour soi-même. On le fait pour les gens qu'on représente. On le fait pour les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)



Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Voilà exactement ce que nous faisons de ce côté-ci de l'Assemblée législative. Nous mettons l'accent sur les priorités, soit celles de créer des emplois et d'assurer un tissu social solide pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

Foyers de soins spéciaux

M^{me} Dubé : Maintenant que nous avons plus de détails concernant la politique du gouvernement à l'égard des personnes âgées, nous savons qu'il va aller dans les poches de ces derniers. Alors, ma question est la suivante : Les foyers de soins spéciaux seront-ils assujettis à cette même politique du gouvernement? Ces foyers de soins spéciaux font-ils partie de la révision stratégique des programmes?

[Traduction]

L'hon. M. Gallant : La politique ne vise que les foyers de soins. C'est écrit noir sur blanc dans notre politique. Nous avons littéralement répondu il y a des jours et des jours à la question posée.

Il est insultant pour les gens du Nouveau-Brunswick que les gens de l'opposition ne prennent pas le temps de lire notre politique. Il est regrettable pour l'avenir de notre province que l'opposition...

(Exclamations.)

L'hon. M. Gallant : Ce n'est pas drôle. Ce n'est pas drôle.

Il est regrettable que les parlementaires du côté de l'opposition sèment la peur et affirment des choses que notre politique ne prévoit pas. Ils agissent ainsi sans même faire preuve de courtoisie envers le gouvernement et les gens du Nouveau-Brunswick en lisant la politique.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Si la députée d'en face avait lu la politique, elle aurait évidemment eu la réponse à sa question. Je demande aux parlementaires du côté de l'opposition de prendre leur travail au sérieux, d'arrêter de semer la peur et de proposer des idées constructives sur la façon dont nous allons assainir nos finances collectives.



Le président : À l'ordre. À l'ordre.

[Original]

M^{me} Dubé : Je pense que le premier ministre est vraiment en crise. Oui, les parlementaires du côté de l'opposition font leur devoir, et, oui, nous sommes les porte-parole des gens du Nouveau-Brunswick, y compris les personnes âgées. Je peux vous dire également que j'ai posé la même question à la Chambre il y a quelques semaines, et la ministre du Développement social nous a indiqué que le secteur des foyers de soins spéciaux faisait partie de la révision stratégique des programmes.

Alors, aujourd'hui, ma question pour le premier ministre et le gouvernement libéral est tout simplement celle-ci : Y aura-t-il vraiment une révision du secteur des foyers de soins spéciaux? Est-ce encore à l'étude? Pouvons-nous nous attendre à ce que, suite à la prochaine étape, les gens dans les foyers de soins spéciaux soient assujettis à la même politique que ceux dans les foyers de soins? C'est le premier ministre qui doit faire ses devoirs.

L'hon. M. Boudreau : Si la députée de l'opposition veut parler de la révision stratégique des programmes, je veux dire que j'attends encore les propositions de son parti. Jusqu'à maintenant, l'opposition n'a proposé aucune idée pour ce qui est de la révision stratégique des programmes. Il y a des mois que nous parlons de celle-ci, mais, jusqu'à maintenant, les parlementaires du côté de l'opposition ne font que critiquer toutes les initiatives, les décisions et les considérations. Cela dit, ils n'offrent aucune alternative. Alors, si la députée veut parler de la révision stratégique des programmes, elle pourrait peut-être nous faire des suggestions.

M^{me} Dubé : Nous vous faisons des suggestions, et ce, quotidiennement. Nous le faisons aussi publiquement, à la Chambre. Laissez les personnes âgées tranquilles et n'allez pas dans leurs poches. Je ne peux pas le dire plus publiquement que je ne le fais présentement. Le ministre accepte-t-il cette proposition? Voilà la question.

Encore une fois, la ministre du Développement social nous a dit que le secteur des foyers de soins spéciaux faisait partie de la révision stratégique des programmes. Cela laisse sous-entendre que la prochaine étape sera de faire en sorte que les personnes dans les foyers de soins spéciaux seront assujetties à la même politique que celles dans les foyers de soins.

Ma question est encore la même, si le premier ministre veut y répondre. Je ne sais pas qui peut répondre à ma question, mais je demande encore une réponse. Considérez-vous le secteur des foyers de soins spéciaux dans votre révision stratégique des programmes, oui ou non? C'est de l'information que j'ai réussi à obtenir de votre gouvernement, à la Chambre. Est-ce la prochaine étape?

L'hon. M. Boudreau : Lorsque nous parlons de la révision stratégique des programmes, les parlementaires du côté de l'opposition se lèvent pour nous parler des endroits où nous ne pouvons pas faire des réductions. Cependant, ils ne nous parlent jamais des endroits où nous



pouvons aller chercher des économies et des ressources additionnelles. Il faut équilibrer le budget.

L'ancien gouvernement et l'ancien ministre des Finances, qui a failli à la tâche, avaient promis, durant la campagne électorale de 2010, qu'ils avaient un plan pour équilibrer le budget du Nouveau-Brunswick sans augmenter les taxes et sans réduire les services. Ils ont augmenté toutes les taxes qu'ils pouvaient augmenter, ils ont éliminé tous les programmes qu'ils pouvaient éliminer, mais ils n'ont pas équilibré le budget. L'ancien gouvernement nous dit que, s'il avait eu deux semaines supplémentaires au pouvoir, il y serait arrivé. Les parlementaires du côté de l'opposition devaient avoir un plan ; quel est-il?

[Traduction]

Systeme de soins de santé

M. Coon : L'hôpital Chalmers à Fredericton et, en fait, les hôpitaux de l'ensemble de la province sont pleins à craquer. Ils sont engorgés, à tel point que des interventions chirurgicales sont annulées, des patients sont pris pendant des jours dans les corridors des urgences et des gens ne peuvent pas mourir dans la dignité. On ne peut pas leur donner de chambres à un lit parce qu'elles ne sont pas disponibles.

Le chef du service de chirurgie de l'hôpital Chalmers s'est exprimé sur les ondes. Les chefs du personnel médical d'un grand nombre de nos hôpitaux régionaux se sont exprimés dans les journaux. Les hôpitaux débordent, et il faut imposer dès maintenant des solutions à court terme. Les hôpitaux hébergent des personnes âgées parce que les foyers de soins ne veulent pas les accueillir. Les gens de la province paient 80 % des coûts d'exploitation de ces foyers de soins — 80 %.

Voici ma question pour la ministre du Développement social : Exigera-t-elle que les foyers de soins accueillent les personnes âgées qui sont prises dans nos hôpitaux afin de commencer à réduire l'engorgement?

L'hon. M. Boudreau : Tout le préambule de la question portait sur les hôpitaux. Puisque je suis ministre de la Santé, je vais répondre à la question.

Nous avons parlé du sujet en question à maintes reprises. Dernièrement, j'ai beaucoup parlé de la situation dans les médias. Je suis certain que le député m'a entendu parler de cette situation auparavant. Le député et les gens de l'opposition donnent l'impression qu'il s'agit d'une situation qui s'est produite au cours des six derniers mois. Le Nouveau-Brunswick compte une population vieillissante, et nous sommes aux prises dans la province avec un problème lié aux lits désignés pour un autre niveau de soins. La situation n'est pas survenue au cours des six ou sept derniers mois. Il a fallu des décennies pour en arriver là. Les gens ne passent pas de 45 à 75 ans en six mois.



Nous collaborons très étroitement afin de répondre aux défis qui se posent. Ma collègue la ministre du Développement social et moi, ainsi que le personnel de nos ministères respectifs, travaillons sans relâche pour trouver des solutions, qu'elles soient à court terme, à long terme et...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Le ministre a raison. Bien sûr, il s'agit d'un problème qui se prépare depuis longtemps et en raison duquel il y a maintenant un engorgement dans nos hôpitaux. Le ministre fait partie du gouvernement qui est au pouvoir à l'heure actuelle, et il lui incombe de commencer à réduire dès maintenant cet engorgement. Nous avons besoin de solutions à court terme.

Pendant ses visites à l'hôpital Chalmers, le D^r Christie, directeur des Services d'éthique du Réseau de santé Horizon, a fait cette semaine une proposition intéressante. Si, pour tous les 12 lits relativement auxquels les foyers de soins détiennent un permis d'exploitation, ceux-ci étaient tenus d'accueillir une personne âgée de plus qui est actuellement en attente à l'hôpital, aucune personne âgée ne serait obligée de vivre en milieu hospitalier. Cela permettrait de libérer des lits d'hôpital et ferait partie d'une solution à court terme pour réduire l'engorgement dans nos hôpitaux, lesquels prodiguent des soins de courte durée. La mesure proposée permettrait de fournir un logement beaucoup plus convenable, même s'il était un peu bondé, aux personnes âgées qui ont besoin des soins dispensés dans un foyer de soins.

La ministre utilisera-t-elle ses pouvoirs en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les foyers de soins* afin de modifier les permis d'exploitation des foyers de soins pour que ceux-ci puissent accueillir les personnes âgées en attente dans les hôpitaux...

Le président : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, nous devons trouver des solutions à court, moyen et long terme, mais il faut environ 18 mois, à ce que je sache, pour construire un foyer de soins. Il s'agirait là d'une solution à long terme. Selon moi, dans la catégorie des solutions à court terme, nous devons envisager les soins à domicile. Nous devons examiner le rôle que joue notre Programme extra-mural. Nous devons veiller à optimiser les ressources dont nous disposons sur le terrain, ce que nous faisons.

Dans le cadre de la révision stratégique des programmes, un projet est en cours, soit une initiative ciblée, et le ministère du Développement social, le ministère de la Santé et les RRS y participent. L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick nous a fait des présentations à ce sujet. D'autres partenaires seront appelés à jouer un rôle.

Nous savons que la situation pose un défi. Nous demandons aux gens de nous donner le temps nécessaire pour faire en sorte de bien faire les choses. Nous ne voulons pas formuler hâtivement des conclusions. Il a fallu des décennies pour en arriver à la situation actuelle. Les mesures qui ont été prises au cours des quatre années précédentes...



Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : À court terme, je ne parlais pas de construire de nouveaux foyers de soins. Ce que je disais, c'est qu'il faudrait exiger que les foyers de soins actuels accueillent des personnes âgées additionnelles provenant des hôpitaux, en ajoutant quelques lits de plus. Il faudrait que les responsables des foyers de soins obtiennent le permis nécessaire à cette fin. La construction de nouveaux foyers de soins est la solution à long terme, mais, à court terme, nous devons régler la crise actuelle.

Les chefs du personnel médical de l'hôpital Chalmers, de l'Hôpital régional de Saint John, du Moncton Hospital, de l'Hôpital du Haut de la Vallée et de l'hôpital de Miramichi ont écrit à la ministre du Développement social et au ministre de la Santé afin de proposer une série de solutions à court terme pour mettre fin à l'engorgement dans nos hôpitaux. La ministre du Développement social s'engagera-t-elle, avec son collègue le ministre de la Santé, à les rencontrer?

L'hon. M. Boudreau : J'ai dit que oui, nous travaillons aux initiatives en question. Malheureusement, les médecins n'ont pas souligné un certain fait. Leur lettre contenait beaucoup de bonnes suggestions, mais ces suggestions se traduisent par des dizaines de millions de dollars. Nous devons nous assurer de pouvoir payer les mesures proposées. Je n'ai pas encore entendu le député d'en face dire comment, à son avis, nous devrions payer les services additionnels. Il s'agit de solutions possibles, mais nous devons déterminer comment nous paierons leur mise en oeuvre.

Il s'agit d'une situation qu'il faut régler. C'est une situation que notre gouvernement s'est engagé à régler. Nous cherchons à rassembler tous les partenaires. Nous devons nouer le dialogue afin de veiller à ce que le continuum de soins, c'est-à-dire les soins à domicile, les foyers de soins spéciaux, les foyers de soins, les hôpitaux et les services de soins palliatifs, soit bien planifié et dispose de ressources adéquates. Le tout ne se fait pas du jour au lendemain, mais nous travaillons diligemment en ce sens.

Larry's Gulch

M. Flemming : Hier, j'ai posé une petite question simple et élémentaire, mais je n'ai rien entendu qui ressemble un tant soit peu à une réponse. Comme j'ai parfois tendance à être tenace, je vais poser de nouveau la même question, et ce, à la même personne, soit le procureur général.

Récemment, nous avons constaté que l'affaire du pavillon Larry's Gulch faisait l'objet d'un certain nombre d'enquêtes. Elle semble susciter un certain émoi au sein du gouvernement. Ce dernier semble trouver le tout fort intéressant. J'aimerais simplement savoir combien d'années feront l'objet d'enquêtes — 4, 8, 12 années — et quel sera le coût de telles enquêtes. La question est simple. Je ne pense pas que c'est compliqué.

L'hon. M. Gallant : Je m'excuse à l'avance d'accepter la question parce que je ne vais pas y



répondre. Je laisserai le procureur général y répondre. Je dois prendre la parole, car une question importante reste en suspens à l'Assemblée législative. C'est une question d'une grande importance pour les politiques publiques. Elle est d'une grande importance pour l'avenir de notre province.

Le 20 janvier, j'étais à St. John's, à Terre-Neuve, mais je n'ai pas rencontré Don Mills. J'espère que cela permettra de dissiper les préoccupations et de clarifier l'information dont l'opposition a besoin pour nous aider à élaborer une bonne politique publique. Je ne pouvais pas laisser la période des questions se poursuivre sans apporter cette précision au député d'en face. Il est sans contredit très important pour l'avenir de notre province de créer des emplois, de redresser nos finances et d'aider les familles.

On doit savoir quand le premier ministre rencontre Don Mills. Ce n'était pas le 20 janvier. Je rencontrais en fait les autres premiers ministres des provinces de l'Atlantique pour discuter des façons de créer des emplois, de redresser nos finances et d'aider les familles au Canada atlantique.

M. Flemming : Je suis un peu confus et j'aurai besoin de votre aide, Monsieur le président. Je ne sais pas si je dois reposer ma question ou si le procureur général prendra simplement la parole. Étant donné que le premier ministre a parlé environ une minute, je demande au procureur général de bien vouloir répondre à la question.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Comme le savent très bien les parlementaires, en février, nous avons reçu un rapport indiquant clairement qu'il y avait lieu d'étudier plus à fond la question de la diffusion de la liste des invités au pavillon Larry's Gulch, ainsi que celle de l'utilisation de cet endroit. Dans la suite normale des choses, nous avons fait en sorte de transmettre ces questions à la commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée, qui est en train d'étudier le dossier de la diffusion des listes. Je suis sûr que les parlementaires comprennent très bien l'importance de nous assurer du respect de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* par rapport aux allégations qui ont été faites.

Un deuxième volet avait également été soulevé, soit toute la question de savoir quelle utilisation faire de cet endroit, qui pourrait — je dis bien « pourrait », parce que ce sont des allégations — avoir été utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles le pavillon Larry's Gulch est prévu, entre autres à des fins politiques. Je veux m'assurer que ce travail sera fait.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Flemming : Je remercie le procureur général de sa réponse. Je trouve très révélateur le fait que le gouvernement a reçu un rapport. Celui-ci soulignait la nécessité de tenir une enquête plus



poussée, et le gouvernement a commandé une telle enquête. Parlez-vous du rapport de la vérificatrice générale? Vous auriez aussi bien pu parler du rapport de la vérificatrice générale sur Atcon, car, si l'on emploie les mêmes mots — les gens d'en face ont reçu un rapport, le rapport recommandait une enquête plus poussée, le gouvernement a donné suite au rapport et est, en fait, en train de... Si une logique du genre s'applique à une randonnée en canot, à deux ou trois repas et à quelques mouches, pourquoi ne s'appliquerait-elle pas à la disparition de 75 millions de dollars?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Dans la même logique que celle que vient d'exprimer le député de l'opposition, vous comprendrez que le commissaire aux conflits d'intérêts a déjà étudié la question dont vous parlez. La vérificatrice générale a elle aussi déjà étudié cette question et fait des recommandations, et le travail subséquent est en train d'être fait. Eh bien, ce n'est pas comparable à une situation comme le cas du pavillon Larry's Gulch, où nous avons cherché à voir s'il y avait un problème. Il semblait y en avoir un, donc nous avons référé les deux questions soulevées d'abord à la commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et, maintenant, à un ancien agent de la GRC, qui est en train d'enquêter pour voir si, effectivement, il y a un problème. Dans le cas auquel fait référence le député d'en face, les études ont eu lieu, et nous sommes en train de donner suite aux recommandations.

[Traduction]

Parc provincial Mactaquac

M. Urquhart : Les gens du Nouveau-Brunswick commencent à s'apercevoir que le gouvernement se soucie très peu du tourisme ou du sort des étudiants de Fredericton et de la grande région du centre de la province. Le parc Mactaquac ouvrira cette fin de semaine. En janvier, le ministère du Tourisme a été informé qu'il n'y aurait personne pour exploiter la cantine ni le dépanneur dans le parc.

Est-ce là un moyen délibéré de faire disparaître le parc? Est-ce pour le gouvernement une façon de dire aux étudiants qu'il réduit les emplois étudiants dans d'autres parcs de la province? Est-ce seulement de la mauvaise gestion? Nous voulons savoir : Le ministère du Tourisme aura-t-il du personnel sur place? Le parc ouvre dans deux ou trois heures. Le contrat a expiré hier. Pourquoi personne ne s'est-il occupé du contrat ou de son attribution?

L'hon. M. Fraser : Je tiens à dire que nous sommes très fiers des parcs dans notre province, et nous sommes ravis d'inviter tous les gens du Nouveau-Brunswick à visiter les parcs de notre magnifique province, dont le parc Mactaquac, qui ouvrira un peu plus tard aujourd'hui. Du personnel sera sur place. Le parc sera opérationnel.

Le député d'en face est aussi invité à s'y rendre. S'il veut un laissez-passer, je vais lui en obtenir un pour qu'il puisse visiter le parc. Je suis allé là-bas à maintes reprises au cours des derniers mois. Le



parc est magnifique. Le soleil brille, ce qui laisse présager un bel été. J'invite tous les gens du Nouveau-Brunswick, y compris le député, à sortir en plein air et à visiter nos parcs en compagnie de leur famille.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

